

SUJET

CAP & Mention complémentaire
« Graveur sur pierre »

- CALLIGRAPHIE
- DESSIN A VUE
ET D'ORNEMENT

Note d'information à destination des surveillants de
l'épreuve graphique comprenant deux sous épreuves :

- CALLIGRAPHIE
- DESSIN A VUE ET D'ORNEMENT

	Session 2008	NOTE D'INFORMATION	
C.A.P. & Mention complémentaire <<Graveur sur Pierre>>			
Epreuves graphiques de : Dessin « Calligraphie » « Dessin à vue et d'ornement »	Durée : 4 h	Coef.: 3	page 1 / 2

Note d'information à destination des surveillants de l'épreuve graphique

L'épreuve graphique a une durée de quatre heures.

Elle est composée de deux sous épreuves :

Intitulé	Durée	Coef.
- a) Calligraphie	1 heure	1
- b) Dessin à vue d'ornement,	3 heures	3

Les deux sujets doivent être remis aux candidats en début de l'épreuve graphique.

Par contre, ils doivent composer en premier la sous épreuve de dessin à vue d'ornement.

Cette épreuve graphique a une durée de quatre heures. En aucun cas, les sous épreuves ne doivent être dissociées dans le temps.

- Le document 3/3 de dessin à vue d'ornement est à rendre à l'intérieur d'une copie anonymée.

- Le document 3/3 de l'épreuve de calligraphie est à rendre à l'intérieur d'une copie anonymée.

	Session 2008	NOTE D'INFORMATION	
C.A.P. & Mention complémentaire <<Graveur sur Pierre>>			
Epreuves graphiques de : Dessin « Calligraphie » « Dessin à vue et d'ornement" »	Durée : 4 h	Coef.: 3	page 2 / 2